

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

RESTRICTED

IP/N/4/DEU/2

12 février 1996

(96-0512)

**Conseil des aspects des droits de propriété
intellectuelle qui touchent au commerce**

Original: anglais

NOTIFICATION AU TITRE DE L'ARTICLE 4 d) DE L'ACCORD

Allemagne

La Mission permanente de l'Allemagne a fait parvenir au Secrétariat la communication ci-après, datée du 31 janvier 1996.

En complément de la notification présentée le 20 décembre 1995, j'ai l'honneur de notifier au Conseil des aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce, au nom de la République fédérale d'Allemagne, conformément à l'article 4, deuxième phrase, paragraphe d) de l'Accord sur les ADPIC, la liste ci-après de traités bilatéraux se rapportant à la protection des indications géographiques.¹

¹Le texte de ces accords est disponible au Secrétariat de l'OMC où les délégations intéressées peuvent le consulter.

Traités bilatéraux se rapportant à la propriété intellectuelle**(Notification conformément à l'article 4, deuxième phrase, paragraphe d)
de l'Accord sur les ADPIC)**

<i>Traité</i>	<i>Date</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Source</i>
Convention entre la République fédérale d'Allemagne et la République française concernant la protection des indications de provenance, des appellations d'origine et d'autres noms géographiques	8 mars 1960	7 mai 1961	BGBI. 1961 II, p. 22, 482 Propriété industrielle 9/1974, S.373, 374
- Modifications apportées à l'Accord susmentionné	23 avril 1969	1er novembre 1969	BGBI. 1969 II, p. 856, 2064 BAnz. n° 148/62 et n° 136/70
Convention entre la République fédérale d'Allemagne et la République italienne concernant la protection des indications de provenance, des appellations d'origine et d'autres noms géographiques	23 juillet 1963	12 août 1967	BGBI. 1965 II, p. 156 BGBI. 1967 II, p. 1815 Propriété industrielle 9/1974, p. 375, 376